

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 84, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Novembre

Le Crédit agricole

Samedi, a été adoptée, à l'unanimité des votants, la proposition de loi déjà votée par le Sénat, et créant des Sociétés de Crédit agricole.

La Gauche, la Droite, le Centre se sont ainsi rencontrés, mais avec autant d'objectifs différents. M. Jaurès a déclaré qu'on allait faire une expérience décisive — par sa stérilité — en faveur du socialisme agraire.

M. Méline, qui connaît mieux que personne les intérêts de l'agriculture, qui les protège même trop exclusivement, a trouvé, pour condamner l'utopie collectiviste, des paroles d'une éloquence irréfutable :

Après avoir organisé le crédit qui donnera aux agriculteurs des ressources d'exploitation, indispensables aujourd'hui, dit le député des Vosges, nous demanderons qu'on leur facilite cette exploitation par d'autres moyens, qu'on les garantisse contre les risques dont ils souffrent tous les jours ; nous demanderons l'assurance agricole qui est, je le reconnais, le complément nécessaire et comme le corollaire du crédit... A ces solutions positives et tangibles, qu'opposez-vous ? le collectivisme et la nationalisation de la propriété...

Vous ne voyez donc pas le résultat de la campagne néfaste que vous menez contre le principe de la propriété. Je parlais tout à l'heure de l'état d'infériorité dans lequel se trouve la propriété immobilière, vis-à-vis de la propriété mobilière, mais ne voyez-vous pas que vous l'aggravez d'une façon inouïe par les attaques incessantes que vous dirigez contre la propriété elle-même. Est-ce que vous n'apercevez pas que plus vous menacez la terre, plus le capital se détourne d'elle, que celui qui a un placement à faire se gardera bien d'acheter cette terre dont il redoute la confiscation possible, que si, par malheur, vos doctrines viennent à triompher, il préférera porter son argent à l'étranger et y acheter des valeurs sur lesquelles vous ne pourrez jamais porter la main ?...

Est-ce ainsi que vous voulez relever le courage de nos agriculteurs si malheureux, si éprouvés en ce moment ? Au milieu, de leurs souffrances, quelle est donc leur dernière espérance, leur

suprême consolation ?

C'est l'amour de la terre, c'est la pensée qu'ils travaillent pour eux, pour leur famille, que le travail qu'ils incorporent dans ce sol, qui est comme l'incarnation de leur personnalité, leur restera, qu'ils seront les maîtres chez eux et pourront librement disposer de leur propriété.

Vous voulez changer tout cela. Et vous venez leur dire que le profit de leur labeur appartiendra aux autres, et qu'on ne leur laissera que la part fixée par les répartiteurs de vos syndicats.

Si vous voulez augmenter l'émigration des campagnes vers les villes, si vous voulez pousser toute la population rurale au milieu de la classe ouvrière dont elle viendra écraser les salaires, vous n'avez qu'à continuer dans cette voie, car vous aurez détruit le grand ressort qui retient l'agriculteur à la terre et le dernier soutien qui lui reste.

Plus vous approchez du but que vous vous proposez, plus les campagnes se dépeupleront. Le jour où vous aurez la nationalisation de la propriété, il est trop facile de prédire ce qui arrivera ; vous pourrez alors offrir la terre à qui vous voudrez, vous ne trouverez personne pour la travailler. Vous n'aurez pas seulement consommé la ruine de l'agriculture, vous aurez créé la famine universelle.

Voilà des paroles qui auront certainement un grand retentissement dans le pays.

LA MORT DU TZAR

Il y a quelques jours, le Tzar sentit que sa fin approchait, il s'y prépara sans négliger les affaires d'Etat.

La veille de sa mort, il dit à l'impératrice : — Je sens que ma vie se termine, sois calme, je suis prêt à mourir.

Puis le poulx augmenta, ses yeux devinrent plus brillants et il laissa retomber sa tête et mourut laissant à son peuple les bienfaits de la paix.

Saint-Petersbourg, 3 novembre.

On mande de Livadia, le 2 novembre, au *Messenger du Gouvernement* :

« L'empereur reçut, le 21 et le 29 octobre, le sacrement de l'Eucharistie ; le 1^{er} novembre, après une nuit pendant laquelle il n'avait pas dormi un seul instant, il dit dès le matin à l'impératrice d'appeler auprès de lui ses enfants.

» Après avoir rassemblé toute sa famille, l'empereur, assis dans son fauteuil, recita à haute voix des prières et communia avec une grande ferveur. Pendant ce temps là le souverain ne perdit pas connaissance un seul instant.

un peu déconcerté malgré lui.

— Oui. Il offre deux cent mille francs.
— Bon! terminons vite, car vous comprenez, mon cher Chavagnas, que cette surprise qui m'attendait ici n'ajoute pas précisément à l'agrément du voyage. Malgré toute l'affection reconnaissante que je vous porte, j'ai hâte de repartir. Fait-moi donc préparer demain une procuration.

— Oh! que non! La chose ne marchera pas ainsi. Il faut que vous alliez à Romaz.

— Pourquoi faire ?

— Parbleu! pour y rencontrer Rémond, votre acquéreur. Il est encore à Marseille. Je vais lui annoncer votre arrivée, il se rendra au mas. Il tient à traiter avec vous.

— Que le bon Dieu vous bénisse! Mais c'est au moins huit jours que vous me demandez là.

— Non, quinze, au bas mot.

Le jeune homme se défendit vivement. Jamais il ne supporterait un si long ennui. Qu'allait-il faire durant quinze grands jours, hors de toutes ses habitudes, enterré dans une ferme de Camargue ? Chavagnas lui prouva lui que c'était là un sacrifice nécessaire. Rémond était un original entêté, qui ne démordrait pas de son ultimatum. Pierre fut bien forcé de se résigner.

— Quelle espèce d'homme est-ce que ce Rémond? demanda-t-il.

— Un riche fabricant de savon. Oh! celui-là amasse et ne mange pas! ajouta Chavagnas avec aigreur.

— Merci. — Enfin, est-ce seulement habitable Romaz ?

— C'était superbe du temps de votre grand père, Elie Bodin. Mais une propriété ainsi aban-

» Après la messe du matin, il fit appeler le prêtre Joann Serouyef, et pria avec lui pendant une demi-heure. Il fit encore appeler un peu plus tard ; le prêtre pria de nouveau avec l'empereur, il lui donna les derniers sacrements et resta auprès de lui jusqu'au moment de sa mort.

D'après un témoin oculaire, Mme Descalle, qui fut la gouvernante de l'impératrice et est demeurée son amie (Mme Descalle est d'origine belge), le tzar aurait prié à intelligible voix avec le père Jean de Cronstadt jusqu'à la dernière minute et aurait fait montre d'un courage surhumain.

Le Manifeste de Nicolas II

Saint-Petersbourg, 3 octobre.

Voici les termes du manifeste du tzar Nicolas II, annonçant son avènement au trône.

« Nous signifiions à tous nos fidèles sujets que Dieu, dans ses voies inscrutables, a voulu que se terminât la vie précieuse de notre bien-aimé père l'empereur. Sa grave maladie n'a cédé ni à la science médicale, ni au bienfaisant climat de la Crimée, et il est décédé à Livadia le 20 octobre (1^{er} novembre), entouré de sa famille, dans les bras de l'impératrice et dans les nôtres.

» Notre douleur ne peut être exprimée en paroles, mais tout cœur russe la comprend, et nous sommes sûr qu'il n'y a pas un endroit de l'immense empire russe où de brûlantes larmes ne couleront pour l'empereur enlevé trop tôt à la vie et qui a dû quitter, avant son temps, son pays qu'il aimait de toute la force de son âme russe, et à la prospérité duquel tendaient toutes ses pensées sans qu'il épargnât, dans ce but, sa santé ou ménagât sa vie.

» Même bien au-delà des frontières de la Russie, on ne cessera d'honorer la mémoire du tzar qui personnifiait la loyauté inébranlable et la paix qui ne fut jamais troublée sous son règne.

» Cependant que la volonté du Très-Haut s'accomplisse ! Notre croyance inébranlable en la sagesse de la providence nous reconforte, et nous trouvons une consolation à penser que notre douleur est aussi la douleur de tout notre peuple bien-aimé ; l'on n'oubliera pas que la puissance et la force de la sainte Russie reposent dans son identité avec nous et dans un dévouement sans bornes envers nous.

» Nous nous souvenons, dans cette heure douloureuse mais solennelle de notre avènement au trône de l'Empire russe et de la souveraineté de la Pologne et du grand-duché de Finlande qui lui est indissolublement lié, des volontés testamentaires de notre père défunt, et, pénétré de ces volontés, nous faisons à la face du Très-Haut la promesse sacrée de n'avoir pour but que la

prospérité pacifique et la gloire de notre chère Russie et le bonheur de tous les fidèles sujets. Puisse le Tout-Puissant, qui nous a choisis pour ce haut poste, nous prêter son appui.

» Tout en adressant au trône du Très-Haut de ferventes prières pour l'âme du défunt, nous ordonnons à nos sujets de nous prêter le serment de fidélité à nous et à notre héritier présomptif, le grand-duc Georges Alexandrovitch qui portera le titre de grand-duc héritier et de tzarevitch, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de bénir, par la naissance d'un fils, l'union que nous allons contracter avec la princesse Alix de Hesse Darmstadt.

» Donné à Livadia le 20 octobre (1^{er} novembre) 1894.

» NICOLAS. »

Le nouveau tzar Nicolas II arrive au pouvoir à vingt-six ans.

Appréciation du « Figaro »

Demain ? l'avenir ! le tzarevitch ? sont les questions qui se haient aujourd'hui sur toutes les lèvres. Il n'en est pas de plus oiseuses ; attendons.

Que les gens qui ne doutent de rien donnent des renseignements, risquent des prophéties, raisonnent sur des indices, jamais on ne raisonne sur un plus noir inconnu. Interrogez les Russes les mieux placés pour savoir, ils vous répondront que personne — je dis personne — ne peut se flatter de connaître ce jeune prince ; ce qu'il aime, ce qu'il pense, quels auxiliaires il choisira et pour quelle politique, autant de mystères impénétrables aux plus affidés serviteurs de la maison impériale.

Il est très improbable que le nouveau tzar et ses conseillers veuillent ou puissent rompre le lien forgé entre nos deux nations par tant d'intérêts et si évidents. C'est tout ce qu'on peut dire ; le reste est vaines paroles, le reste ne dépend pas de nous.

Dépêche impériale

« Je suis certain de la vive part que toute la nation française prend à notre deuil national. » Ainsi s'exprime, dans la dépêche datée de Livadia le 1^{er} novembre à dix heures du soir, l'empereur Nicolas faisant part au président de la République de la mort de son père.

On remarquera que cette dépêche arrivée vendredi matin est partie avant la réception, par le nouvel empereur, de la dépêche de M. le président de la République ; elle n'est donc pas une réponse, elle a été envoyée spontanément par Nicolas II, dont la première pensée a été, on le voit, d'associer la nation française à la douleur du peuple russe.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 3

MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

II

— Très court. Mon cher garçon, si vous continuez de ce train, vous êtes ruiné.

Quelle que fut sa légèreté, à ce mot, Pierre eut un sursaut.

— Ruiné ! s'écria-t-il. Eh! mon cher Chavagnas, vous n'y allez pas de main morte dans vos menaces. Ruiné !

— C'est bien simple : à la mort de votre père, vous aviez déjà écorné l'héritage. Les usuriers coûtent cher. Depuis, Dieu sait quelle vie vous avez menée. Tous les deux, chacun de votre côté, vous ne vous êtes pas fait faute de recourir à moi à chacune de vos folies. Enfin, pour toute fortune, il ne vous reste plus, à ce jour, que les maisons de Marseille et vos terres de Camargue.

— Et cela vaut ?

— Hypothèques purgées, sept cent mille francs tout au plus à partager entre André et vous.

— Ce n'est pas grand-chose.

— Hé! beaucoup s'en contentent; mais des mangeurs comme vous, il va falloir en rabattre.

Chavagnas entra alors dans quelques détails sur l'affaire de Romaz.

— Et vous avez un acquéreur? demanda Pierre,

donnée...

— Au moins ai-je des voisins ?

— On n'a pas de voisins en Camargue. Pourtant vous n'êtes séparé de la Tour, le château de Rémond, que par le petit Rhône.

— Bien obligé le savonnier !

Le notaire laissa passer ce dernier cri d'amertume. Il expliqua à Pierre, qui écoutait avec une mine de chien qu'on fouette, la marche à suivre et lui donna des instructions pour entamer l'affaire de la vente. Tout étant convenu, le jeune homme s'engagea à se mettre en route dès le lendemain. Comme ils allaient se quitter :

— Tiens! à propos, s'écria Chavagnas, dites-donc, Pierre, Rémond a une fille...

A cette nouvelle, Pierre bondit.

— Chavagnas, un mot de plus, je reprends le train.

— Là, là, calmez-vous, je vous renseigne, voilà tout. Est-ce qu'avec vos vingt-huit ans vous ne devriez pas songer à vous marier?... Ainsi donc, c'est entendu : aussitôt notre homme là-bas, vous m'écrivez ?

— Je le crois bien ! et vous accourez.

Là-dessus Chavagnas se leva. Pierre le reconduisit à la porte, après une dernière poignée de main.

— Ah! j'oubliais de vous dire, reprit encore Chavagnas, Mlle Rémond a un million de dot.

Cette fois, Pierre n'eut pas le temps de répondre. Le notaire dégringolait l'escalier.

Le lendemain, à neuf heures, Pierre était habillé et prêt à partir. Une calèche attelée en poste, l'attendait devant le perron de l'hôtel. Les malles attachées, le valet de chambre installé sur le siège

auprès du cocher, le panier aux provisions soigneusement garanti, la voiture s'ébranla.

Dans ces petites rues étroites et tortueuses, pavées de cailloux anguleux, les chevaux allaient au pas. Ça et là, sur les portes, les commères soulevaient leurs rideaux, avançaient la tête, échangeant à haute voix leurs réflexions sur l'étranger. Le pont de fer passé, Trinquetaille, joli faubourg assis dans la campagne, apparut, coquet et riant. Puis les maisons s'espacèrent.

La route, tracée en pleins champs, bordée d'arbres et de fossés comblés d'herbes folles, de roseaux frissonnants, d'une végétation luxuriante, se déroula silencieuse et solitaire. Pierre, à l'ombre sous la capote relevée, le cigare aux lèvres, les jambes étendues, l'esprit envahi de mélancoliques songeries. Les nettes déclarations de Chavagnas l'avaient quelque peu troublé; cette perspective de deux semaines en Camargue ajoutait encore à son ennui. Pourtant, en respirant cet air frais du matin, il se sentait pénétré d'un vague sentiment de bien-être. A sa droite, les collines du Langudoc, s'enlevant d'un fin ton violet, mêlé de rose, sur le blanc laiteux de l'horizon, rompaient seules la monotonie et même avaient cet attrait de quiétude qui endort les préoccupations.

Ça et là quelque détail charmant : le vol capricieux d'un ramier, les gracieux ébats d'un calandre autour des iris jaunes.

Aux environs d'Arles, la terre produit des moissons superbe; c'est déjà la Camargue, mais c'est plutôt un immense jardin. A cette extraordinaire fertilité on devinerait difficilement l'étrange désert que renferme ce delta. — Cependant, cette campagne si palpitante paraît abandonnée. Pas de

M^{me} Casimir-Périer

Voici le texte du télégramme adressé par Mme Casimir-Périer à l'impératrice de Russie :
 « A. S. M. l'impératrice de Russie. — Livadia. »
 Au nom de l'Association des Dames françaises, de l'Union des Femmes de France et du comité des Dames de la société de secours aux blessés, certaine aussi d'être l'interprète de toutes les Françaises, je viens adresser à Votre Majesté l'expression de notre respect et de notre compassion pour son immense douleur.

» Hélène CASIMIR-PÉRIER. »

Condoléances

En réponse au télégramme de condoléances qu'il avait adressé à l'impératrice, M. Léon Brière, président du syndicat de la presse républicaine départementale, vient de recevoir le télégramme suivant :

« Au président du syndicat de la presse républicaine départementale, M. Léon Brière, à Rouen.

» Livadia, 2 novembre.

» Je suis chargé par Sa Majesté l'impératrice de vous exprimer, ainsi qu'aux membres du syndicat dont vous êtes le président, combien sa Majesté est touchée par la sympathie que vous lui témoignez dans son immense douleur.

» Le ministre de la cour de Russie,

» Comte WORONZOW-DASCHKOW. »

Télégrammes de la Tsarine

En réponse au télégramme qu'il a adressé à l'impératrice de Russie, le Président de la République a reçu le télégramme suivant :

Livadia.

Paris. — Le Président de la République française.

Je tiens à vous remercier personnellement pour la vive et cordiale sympathie que vous m'avez témoignée dans ma cruelle douleur.

Signé : MARIE.

Livadia, 4/11 nov., 9 h. 30.

Madame Casimir-Périer, Paris

Profondément émue de la part que vous prenez à mon immense douleur, je vous remercie de cœur, ainsi que l'Association des Dames françaises, l'Union des Femmes de France, le Comité des Dames de la Société de secours aux blessés militaires et toutes les Françaises; elles comprendront toute l'étendue de mon malheur.

Signé : MARIE

Le maréchal Canrobert a reçu du grand-duc Michel le télégramme suivant :

Paris. — Maréchal Canrobert

Aïtodor, 5 novembre.

S. M. l'Empereur et l'impératrice me chargent de vous exprimer leurs sincères remerciements pour votre touchant souvenir. Je vous remercie également de cœur et de la part de toute notre famille pour vos condoléances dans ce grand malheur qui nous frappe tous.

Signé : MICHEL.

En Allemagne

Le Journal officiel de l'Armée publie un ordre du cabinet prescrivant un deuil de quinze jours pour l'armée et de trois semaines pour le régiment de la garde Alexandre et le 1^{er} régiment de uhlans.

L'ordre dit également que pendant les trois premiers jours aucune musique ne jouera.

L'ordre du cabinet continue :

« L'armée affirmera ainsi qu'elle partage la

profonde douleur que j'éprouve de la perte de mon fidèle ami et du plus sincère gardien de la paix européenne, et qu'elle se souvient, avec une reconnaissance constante, de la bienveillance que le défunt empereur lui a toujours témoignée. »

Des députations des deux régiments ci-dessus, ainsi que du 8^e régiment de hussards, iront assister aux funérailles.

Après du cercueil

On célèbre chaque jour près de la dépouille mortelle de l'empereur Alexandre III, deux messes pour le repos de l'âme de ce souverain.

L'empereur Nicolas II, l'impératrice douairière et les autres membres de la famille impériale assistent à chacune de ces cérémonies.

Quand le cercueil sera arrivé à Saint-Petersbourg, le corps sera exposé et tout le monde pourra en approcher.

La date des funérailles

Berlin, 4 novembre, matin.

On mande de Saint-Petersbourg, au Tagblatt : Hier, a eu lieu l'échange des anneaux entre le tsar Nicolas et la princesse Alix.

Les funérailles de l'empereur Alexandre auront lieu entre le 16 et le 20 novembre. Peu de jours après, le mariage du tsar avec la princesse Alix sera célébré. A l'occasion de l'avènement au trône du nouvel empereur, on s'attend à une importante amnistie politique.

D'un autre côté, nous recevons de notre correspondant de Varsovie le télégramme suivant :

Varsovie, 3 novembre.

La dépouille mortelle du tsar sera publiquement exposée à Odessa, à Kiev et à Moscou. Ces cérémonies solennelles et la longueur du trajet retarderont son arrivée à Saint-Petersbourg au moins de deux semaines. Le corps sera aussi exposé à Saint-Petersbourg, dans la cathédrale Pierre-et-Paul de la Forteresse, où aura lieu l'enterrement dans les caveaux, auprès des ancêtres et des parents défunts du tsar.

Baptême de la princesse Alix

La princesse Alix a été baptisée hier; elle a reçu le nom de grande-duchesse Alexandra-Féodorowna, qu'elle devra porter désormais; ce sont les noms que portait la femme de Nicolas 1^{er}.

Le Testament

Quant au testament du tsar, il ne sera jamais publié ni porté à la connaissance d'aucune autre personne que les exécuteurs testamentaires et les intéressés; il sera déposé prochainement à l'administration du cabinet de l'empereur, près du pont d'Annitchkoff, dans un grand coffre en or massif où sont déjà placés les testaments des empereurs défunts et tous les papiers secrets des Romanoff.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 novembre 1894

M. Burdeau se lève, tous les membres du bureau de la Chambre sont debout.

Au milieu d'un profond silence, le président de la Chambre s'exprime ainsi :

Messieurs,

J'ai reçu de M. le Président du conseil la communication suivante :

Paris, le 4 novembre 1894.

« Monsieur le Président,

» Le gouvernement de la République a le dou-

loureux devoir d'annoncer officiellement à la Chambre des députés la mort de S. M. Alexandre III.

» L'empereur de Russie a succombé le jeudi 1^{er} novembre, dans l'après-midi, aux atteintes d'un mal impitoyable dont la France a suivi avec anxiété les redoutables progrès.

» Dès la première nouvelle du fatal événement, la nation française a exprimé son émotion profonde et ses regrets unanimes par les hommages spontanés qu'elle a rendus à l'empereur défunt.

» De tous côtés ont afflué les témoignages provoqués par le souvenir des précieuses sympathies que l'empereur Alexandre manifesta envers notre pays dans des circonstances mémorables; ce souvenir restera dans la vie des deux grands peuples comme un gage de concorde et d'amitié.

» En faisant parvenir à l'empereur Nicolas II ses condoléances émues et ses vœux ardents, le gouvernement est assuré d'avoir été l'interprète fidèle des sentiments du pays et de la Représentation nationale.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

» Le président du Conseil des Ministres,

» Signé : CH. DUPUY. »

Je suis certain, mes chers collègues, de traduire la pensée de la Chambre en déclarant que le gouvernement a été, auprès de la famille impériale et du peuple russe, le fidèle interprète de vos sentiments.

Le coup qui frappe si cruellement une nation amie ne pouvait avoir nulle part un écho plus profond que dans cette assemblée où viennent immédiatement se répercuter les émotions de la France entière.

C'est, en effet, de l'âme même des deux nations que jaillit cette sympathie mutuelle dont les manifestations ont, à plusieurs reprises déjà, frappé le monde et que les tristesses partagées, autant que les joies et les fêtes communes, n'ont cessé d'alimenter.

En apportant aujourd'hui au cortège de deuil que mènent le gouvernement et le peuple de Russie, le concours de nos regrets et de notre douleur, nous ne faisons que continuer cette tradition et affirmer un sentiment qui est celui de la nation toute entière.

La mémoire de l'empereur Alexandre III, associée pour nous à d'inoubliables souvenirs, vivra dans le cœur de la France comme dans celui de la Russie.

Elle formera l'un des plus solides anneaux de cette chaîne fraternelle qui s'établit entre les deux nations pour leur bien commun et pour la paix du monde.

Votre président sait d'avance qu'il obéit à votre volonté unanime en vous proposant de lever la séance en signe de deuil.

La lettre de M. le Président du conseil et l'allocation de M. Burdeau ont soulevé à plusieurs reprises les applaudissements de la Chambre, dans un élan unanime d'approbation.

La Chambre a donné aux paroles de son Président la consécration de l'opinion de la France entière.

Encore une fois, à travers le continent européen, le peuple français a mis sa main dans la main du peuple russe.

La séance est levée à deux heures et demie et renvoyée à aujourd'hui mardi, à deux heures.

Planette saisit avec empressement l'occasion d'un long récit. Elle décrit la course des Arènes avec une exubérance de gestes et de jolis rires qui en augmentait singulièrement l'intérêt.

C'est-à-dire des plaines de Meyran qu'on entre dans la vraie Camargue. La végétation est encore superbe, mais on sent qu'elle s'appauvrit peu à peu. L'aspect de cette contrée est peut-être unique au monde, dans son contraste si étrange de stérilité et d'abondance. C'est un désert semé d'oasis; c'est la mort et la vie se coloyant, s'étreignant, luttant, jusqu'à ce que la mort l'emporte enfin à l'extrémité du delta.

— Et quoi ! est-ce de la neige ? dit tout à coup Pierre en montrant du doigt la plaine où s'étaient par endroits des couches blanches comme du givre cristallisé.

Planette éclata de rire.

— C'est la sansouïre, répondit-elle.

On appelle ainsi de vastes espaces nus, dévorés par une sorte de lépre et où le sel, ramené à la surface par le rayonnement solaire, fait l'effet de champs de neige. Ce phénomène, particulier à la Camargue, imprime au paysage un caractère de sauvagerie grandiose, quelque chose du désert africain avec ses étincellements, son uniformité sévère, ses mirages. Sur ces landes stériles, quelques touffes d'angane, herbe grise et ligneuse; de loin en loin, une manade sous la protection d'un guardian, paresseusement étendu, son chien à ses côtés.

Midi sonnait quand on arriva à Albaron.

A la vue de ce joli hameau, arrosé comme un jardin par le petit Rhône, Pierre proposa de s'arrêter pour déjeuner. La gaieté et le grand air avait

SENAT

Séance du mardi 5 novembre 1894

M. le Président du Sénat prononce, sur la mort du tsar, une allocution émouvante. Après avoir retracé la vie du souverain et les services rendus à la France, il ajoute :

Nous lui devons, la France lui doit quelque chose de plus. Lorsque, poussé par une inspiration magnanime il se décida à faire savoir à tous que la France, malgré les cicatrices dont elle est couverte, n'était pas isolée dans le monde, il obéissait à une de ces grandes pensées qui viennent aussi du cœur.

La France peut-être avec ses quinze siècles de grandeurs diverses apparaissait à son esprit; mais il se montra, surtout ce jour-là, convaincu que la véritable gardienne de la civilisation ce n'est pas telle nation ou telle autre, de quelques lauriers qu'elles se parent, c'est l'Europe elle-même; il se montra convaincu, sans parler de tant et de si hautes raisons d'humanité, que la France ne saurait être mutilée ou diminuée, et l'Europe demeura intacte. (Applaudissements).

C'est la raison de notre indestructible respect et de notre haute admiration. Cette conviction est ce qui le rend sacré pour nous.

Nous adressons à son jeune héritier, l'empereur Nicolas II, appelé à recueillir un si lourd héritage, nos vœux pour que la sagesse le conduise et que son règne soit en tout digne de celui qui vient de se terminer au milieu de l'émotion universelle. (Vifs applaudissements).

La séance est immédiatement levée en signe de deuil.

INFORMATIONS

Au ministère de la guerre

Deux procès à l'horizon, où se trouvent impliqués deux des plus grands industriels de Paris. Dans le premier, le plus ancien, qui se dénouera plus prochainement, tant devant le tribunal correctionnel que devant la cour d'assises, il s'agit d'escroqueries et de faux commis par le fils d'un des adjudicataires ordinaires du ministère de la guerre; dans l'autre, qui rappelle à s'y méprendre le procès Hemerdinger-Sarda, on se trouve en présence d'une fraude en matière de fournitures militaires. Ce dernier est toujours à l'instruction au cabinet de M. de Cosnac, et des interventions puissantes semblent prendre à tâche de le retarder indéfiniment.

Il y a vraiment trop de tripotages depuis quelques temps, au ministère de la guerre.

La trahison est consommée

Il est malheureusement exact que des documents importants ont été copiés au 1^{er} et 2^e bureaux de l'état-major général du ministère de la guerre; tous ces documents, à l'exception des noms de quelques-uns des officiers et des étrangers qui étaient ou ont été en relations avec notre état-major général, ont trait à la concentration des 14^e et 15^e corps d'armée sur la frontière italienne. Que ces documents aient été achetés directement par un agent du gouvernement italien ou qu'ils lui aient été transmis par l'intermédiaire d'une autre puissance de la triple alliance, il n'en est pas moins absolument et définitivement établi que le crime a été commis.

excité l'appétit. Le domestique défit le panier aux provisions; le couvert fut vite étalé sur l'herbe fraîche, à l'ombre de rosiers sauvages et d'acacias en fleur. La jeunesse a de ces heures charmantes où elle jouit pleinement, sans souci de l'instant qui précède ou de l'heure qui suit. Pierre avait oublié les ennuis. Il fit des frais d'esprit pour ces deux Camargaises, exhiba son répertoire sigodé dans son monde de viveurs, imita les comiques en vogue à Paris. Planette riait sans comprendre. Misé Feréol ne se départait pas de sa gravité froide. Au dessert, il voulut forcer les jeunes filles à trémper leur lèvres dans du vin de Porto.

— Ainsi M. Bodin, demanda Planette en choquant gentiment son verre à celui de Pierre, venez vous établir à Romaz ?

— Au contraire, je viens pour le vendre.

— Comment ? le vendre ?

— Mon Dieu ! oui.

— On dit pourtant que c'est bien beau, reprit-elle en jetant à la dérobée un coup d'œil à sa compagne.

Pierre alors l'interrogea. Elle ne sut rien répondre. Avec des mines fûtées, elle avoua qu'elle connaissait le mas pour l'avoir à peine vu en traversant la route.

Entre filles et garçons la causerie, tôt ou tard, devait prendre une allure galante. Pierre après avoir vanté le costume pittoresque des Provençales, en arriva tout naturellement à un compliment sur leurs personnes.

— Quel âge avez-vous ? demanda-t-il sans façon, en regardant l'une après l'autre les deux amies.

(A suivre).

hameaux; de loin en loin un masset au toit de chaume, une bergerie couverte de roseaux secs et surmontée d'une croix. Parfois, un bruit d'ailes : c'est une pie qui s'élève de l'herbe haute; un chant : c'est un pioulaire qui appelle dans le feuillage.

Après plus d'une heure de route, Pierre n'avait pas rencontré une âme. Les chevaux couraient à travers les champs humides de rosée et la plaine se déroulait toujours. Déjà fait à cet isolement, ce fut presque avec surprise qu'à un coin du chemin, il aperçut deux femmes qui marchaient côte à côte. La voiture les atteignit bientôt. Comme elles se retournaient au bruit des gretots, il laissa échapper un cri en reconnaissant les jolies filles de la place du Forum.

— Comment, c'est vous ? dit-il, Qu'est-ce que vous faites par ici ?

— Nous retournons aux Saintes, répondit Planette.

— A pied ?

— Eh bien ! nous savons marcher.

— Je ne souffrirai jamais cela, s'écria-t-il en sautant à terre. Vous allez monter dans ma voiture, au moins jusqu'à Romaz.

A cette proposition elles se regardèrent.

— Ne sommes-nous pas voisines ? ajouta-t-il.

Misé Feréol ébauchait un refus. Après un court débat, Planette s'élança d'un bond de chèvre. Elles s'installèrent. M. de Romaz s'assit en face d'elles. La voiture repartit.

Cette gentille rencontre avait rendu à Pierre quelque bonne humeur, et il se reprenait à cet espoir d'aventure que l'arrivée du matelot Exupère avait désorienté la veille. La conversation s'en-

gagea avec quelque gêne de la part de misé Feréol; mais Planette, si naturellement gaie et babillarde, fut bientôt à l'aise. Au bout d'un quart d'heure, elle faisait les honneurs du pays, embrouillant volontiers les sujets, mêlant la manade (troupeau) aux roubines (prises d'eau), les drailles (chemins) aux bordiques (pêcheries), détails fort indifférents au jeune homme dont toute l'attention était absorbée par l'étonnante beauté de misé Feréol. Silencieuse, presque hautaine dans son indifférence, comme étrangère à la causerie, par instant son regard de flamme croisait celui de Pierre, et il en ressentait une impression troublante, une sorte de chaleur qui lui montait au front. A coup sûr, c'est là une singulière paysanne, avec son buste superbe de déesse qui se moulaient sous la blanche capella, ainsi qu'un beau marbre sous une draperie. Le contraste qu'elle formait avec Planette le frappait encore plus qu'à leur première rencontre. On eût dit une demoiselle portant par pure fantaisie la cornette et le costume d'une villageoise, tant il y avait de grâce, de distinction, d'élégance même dans son attitude. Essayant de la tirer de son silence, Pierre rappela les incidents de l'arrivée, le danger qu'un moment elle avait couru. Il se moqua gaiement de sa maladresse à braver les taureaux.

— Elle est folle ! s'écria Planette.

La belle fille ne put se défendre d'un sourire. Une légère rougeur colora ses joues. Elle répondit d'une voix dont le timbre grave et profond parut à Pierre d'un indiscible charme.

— Que voulez-vous ? Nous sommes des sauvages.

Hâtons-nous d'ajouter que si ces documents avaient, au moment où ils ont été copiés et livrés, une valeur considérable, il n'en est plus de même aujourd'hui, puisque le ministère de la guerre n'a eu rien de plus pressé que de remanier tout le plan de concentration, et cela de telle façon que les documents soustraits n'ont plus à proprement parler qu'une signification historique.

Le vaccin du croup

Le ministre de la guerre, sur l'avis du comité technique de santé, vient d'autoriser dans l'armée l'emploi du système de la sérumthérapie contre la diphtérie.

MADAGASCAR

Au conseil des ministres, le ministre des affaires étrangères a annoncé qu'il avait reçu de M. Le Myre de Vilers une dépêche prévenant le gouvernement français qu'après avoir ouvert à Tananarive des négociations avec la cour d'Emyrne, il aurait attendu jusqu'au 26 octobre, à la résidence, la réponse du gouvernement hova.

L'entente n'ayant pu se produire, M. Le Myre de Vilers s'est retiré sur Tamatave en avisant le premier ministre qu'il recevrait ses communications jusqu'au jour de son arrivée à Tamatave, où il sera sans doute dans deux ou trois jours. Dès que le gouvernement aura reçu de notre envoyé un nouveau télégramme et connaîtra le résultat définitif de sa mission, il provoquera lui-même un débat devant les Chambres et leur soumettra la situation.

Si, comme c'est probable, les négociations sont interrompues, M. Le Myre de Vilers s'embarquera à bord d'un navire de guerre.

La plupart des journaux du soir ont enregistré, sans commentaires, la communication du ministre des affaires étrangères. La rupture avec la cour d'Emyrne était prévue; cependant elle ne laisse pas de causer une assez vive émotion dans le monde politique.

Belgique

Bruxelles, 5 novembre.

Les ballottages des élections provinciales ont eu lieu hier et ont confirmé les résultats de dimanche passé; le parti libéral perd la majorité au conseil provincial du Brabant.

Le nouveau ministère espagnol

M. Sagasta a présenté à la reine, qui a accepté, la liste suivante pour la composition du nouveau ministère :

- Présidence sans portefeuille, M. Sagasta;
 - Affaires étrangères, M. Groizard, ancien ambassadeur auprès du Vatican;
 - Finances, M. Amos Salvador, ministre sortant;
 - Intérieur, M. Capdepon;
 - Guerre, le général Lopez Dominguez, ministre sortant;
 - Colonies, M. Abarzuza, ami de M. Castelar;
 - Justice, M. Maura, beau-frère de M. Gamazo dont il représentera la politique;
 - Travaux et instruction publique, M. Puygcer-ver, démocrate;
 - Marine, amiral Pasquin, ministre sortant.
- On pense que les ministres prêteront serment dimanche 4 novembre, à midi. Le cabinet représente l'union de toutes les fractions du parti libéral. M. Gamaze, qui n'a pas pris de portefeuille, présidera la commission des tarifs douaniers. L'impression générale dans les cercles politiques est que le gouvernement comptera une majorité au Parlement.

La reine régente a reçu dimanche, à midi et demi, le serment des nouveaux ministres, qui se sont réunis ensuite en conseil de cabinet. L'entretien a été très court.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. TALOU, DÉPUTÉ, DEVANT LE MONUMENT GAMBETTA.

Nous avons donné, dans notre dernier numéro, un compte-rendu des cérémonies du 1^{er} novembre à Cahors. M. Talou, dans un discours patriotique, a retracé la vie de notre grand citoyen. Il a dit son ardent patriotisme, son constant effort vers les réformes démocratiques, vers les progrès réalisables. Il a terminé en ces termes :

Ce n'est pas à dire qu'il eût voulu réaliser tous les progrès d'un seul coup et nous faire entrer sans transition dans la terre promise. Il avait horreur de l'utopie et de la chimère; il aurait voulu prémunir le peuple contre les charlatans, qui lui promettent pour demain la richesse et l'oisiveté en le ruinant aujourd'hui par les insurrections et par les grèves. Et s'il est permis de préjuger qu'elle serait son attitude dans les circonstances que nous traversons, je n'hésite pas à dire qu'il aurait été aussi bien l'irréconciliable ennemi de ceux qui veulent nous ramener en arrière par je ne sais quelle transaction avec les hommes du passé, que l'adversaire résolu de ceux

qui provoquent la réaction en précipitant par leurs conseils perfides et intéressés la marche régulière vers un état supérieur d'égalité et de bien-être; il eût été le chef éloquent et irrésistible du grand parti qui tend à attirer à lui toutes les forces vives de la nation et qui s'appelle aujourd'hui modestement le groupe des républicains progressistes.

Nous, ses plus anciens et ses meilleurs amis, nous osons affirmer que sur toutes ces questions d'un intérêt aujourd'hui si palpitant, telle était sa pensée également éloignée de la violence révolutionnaire et de la stagnation conservatrice. Ils ne me démentiront pas les citoyens qui viennent de faire dans notre région, à Cahors, à Figeac, à Gourdon un accueil si sympathique à l'éminent député, presque notre compatriote, promoteur d'une de ces réformes que Gambetta, s'il avait vécu, ne lui aurait pas laissé le temps de demander, car son expérience, sa raison politique, sa haute éloquence, l'auraient depuis longtemps arrachée aux défenseurs obstinés de la routine administrative.

Mes chers concitoyens, dans cet amour immense et très éclairé que Gambetta portait à la démocratie française, se confondait naturellement la tendresse toute particulière qu'il avait conservée pour Cahors et pour ses compatriotes. Il ne les oublia jamais, même et surtout lorsqu'il occupa les premières dignités de l'Etat. Nous savons, et plusieurs d'entre nous peuvent l'attester, avec quel abandon affectueux il les accueillait, prenant plaisir à parler familièrement avec eux de Cahors dans le langage patois que sa mère lui avait appris. Il aimait sa ville à tel point qu'il caressait l'espoir d'en devenir le représentant. Ce n'était certes pas une ambition immodérée, c'était la prédilection d'un fils pieusement dévoué à sa terre natale.

Souvenez-vous de son voyage triomphal lorsqu'il revint ici heureux de parcourir les rues et les places au milieu des mains tendues et des cris enthousiastes. Certes, à ce moment, nous aurions tous répondu à son désir bien légitime et nous l'aurions acclamé avec amour et avec orgueil. — La destinée aurait bien dû lui laisser cette dernière joie. — Mais, un lendemain de ce voyage, les amertumes commencèrent pour lui et deux ans après il nous était ravi.

Ses cendres reposent au loin dans une ville où son vieux père, qui s'y était retiré, voulut les avoir près de lui; mais elles appartiennent à Cahors et un jour viendra, j'en exprime le vœu et j'en ai l'espoir, où Cahors recevra les restes de son enfant bien-aimé avec une piété toute maternelle. On l'a dit devant moi : sa tombe doit être où fut son berceau.

C'est l'unique vœu qu'au nom de notre vieille cité il me reste à former comme suprême témoignage d'affection et de regret.

Aux Mobiles

DISCOURS DE M. HENRI VALETTE

Messieurs, Après les orateurs, quelques-uns illustres, et tous mieux autorisés que moi-même, dont vous avez maintes fois entendu l'admirable langage devant ce monument, il semblerait téméraire de reprendre l'éloge des infortunés compatriotes dont on a voulu perpétuer la souvenir.

Mais une considération m'a engagé à me rendre à l'appel de voix amies; c'est que, quelle que soit la modestie de celui qui rend honneur aux martyrs d'une cause sainte, cet hommage n'en est pas moins la glorification du noble exemple qu'ils nous ont laissé en combattant, comme les derniers Gaulois, jusqu'à la mort et sans espérance.

Messieurs, il est juste, il est consolant de rappeler que les Mobiles et les soldats du Lot, fauchés sur les champs de bataille de l'année terrible, se sont montrés les dignes descendants de leurs ancêtres Quercynois, eux aussi vaillants parmi les vaillants.

La plupart d'entre eux, enfants du peuple, avaient continué, sans s'en douter peut-être, la glorieuse tradition de notre famille militaire.

Brusquement enlevés à leurs foyers, il leur avait suffi d'avoir à leur tête des chefs résolus pour aller là où était le drapeau, offrir leur poitrine aux balles de l'étranger et tracer ainsi leur devoir aux générations à venir.

Jusqu'ici, Messieurs, grâce à la reconstitution de notre admirable armée et à la sagesse de nos gouvernants, l'épreuve suprême a pu être conjurée. De leur côté, les puissances ont reculé devant l'incertitude des chances et l'effroyable responsabilité d'une déclaration de guerre, si bien que, confiante dans la justice immanente des choses en laquelle espérait Gambetta, forte de l'amitié d'un grand peuple dont, à l'heure actuelle, elle partage les angoisses, la France, comme les soldats des Thermopyles, se recueille et attend.

Parmi ceux qui m'entourent, élèves des écoles, gymnastes, pupilles de la Société des Sauveteurs du Lot, dans les rangs de cette jeunesse qui associe pieusement sa pensée à la nôtre dans le culte rendu aux morts, il en est sans doute, à qui incombera la tâche redoutable de voler à la frontière.

Si ceux-là se rappellent le passé, s'ils ont vivant dans leurs cœurs le souvenir de leurs aînés, depuis les Quercynois enrôlés sous la bannière de Jeanne d'Arc jusqu'aux légionnaires du Lot qui avaient émerveillé Napoléon; depuis les soldats de Luctère jusqu'aux mobiles du Lot; si, en un mot, ainsi que nous en avons la ferme confiance, ils gardent le caractère indompté de leur race, le sacrifice de la vie leur paraîtra moins sombre.

C'est avec une foi sereine qu'ils iront là-bas, — vous savez où je veux dire — délivrer les cités de Ney et de Kléber, et arracher le bandeau de deuil qui voile le front de la Patrie.

Citoyens, gloire aux morts! Vive la Jeunesse! Vive la France! Vive la République!

Vote de nos députés

Dans le scrutin sur l'ordre du jour de confiance au gouvernement, présenté par M. Gotteron, voici comment se sont répartis les votes de nos députés :

MM. Talou et Vival ont voté contre; MM. Rey et Lachize étaient absents.

Nos compatriotes

Notre compatriote M. François Roussel, auditeur de 2^e classe au Conseil d'Etat, vient d'être nommé auditeur de 1^{re} classe.

M. Maratuech, lieutenant au 83^e régiment d'infanterie, vient d'être inscrit au tableau d'avancement au choix, pour le grade de capitaine.

Tabacs

M. Dallard, commis de la culture des tabacs 6^e classe, à Marcihac, est nommé à la 5^e classe de son grade dans le département de l'Isère.

Enseignement primaire

Par arrêté préfectoral en date du 30 octobre dernier et sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie, ont été nommés :

Mlle Capsat, institutrice titulaire à Brouelles, institutrice adjointe titulaire à Montcabrier; M. Lafargue, instituteur titulaire à Labathude, est nommé à Clayrou; M. Cros, instituteur titulaire à Montet, est nommé à Labathude; M. Vertut, instituteur titulaire à Clayrou, est nommé à Montet; Mlle Lauricesque, institutrice titulaire à Comiac, est nommée à Cornac; M. Mourguis, instituteur titulaire à Calès, est nommé à Reilhaguet; M. Bel, instituteur titulaire à Reilhaguet, est nommé à Ussel; M. Espinadet, instituteur titulaire à Ussel, est nommé à Calès.

Par décision de M. l'Inspecteur d'académie, Mlle Lavabre, institutrice stagiaire est chargée de la direction de l'école de Brouelles (Maxou); Mlle Fréjals est déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire adjointe à Mauroux.

Ecole normale d'instituteurs

M. Gégoux, professeur à l'Ecole normale de Cahors, est nommé directeur de l'Ecole primaire supérieure d'Aubin (Aveyron).

Admission à la retraite

Par arrêté ministériel, M. Fabre, instituteur public à Cuzac, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Contributions indirectes

M. Granges, ex-commis des Contributions indirectes, domicilié à Gramat, est nommé commis à Elbeuf.

Postes et Télégraphes

Mlle Marie-Louise Estrabou, dame employée à Gourdon, est nommée receveuse à Dégagnac, en remplacement de M^{me} Mouret, mise en disponibilité.

Les travaux relatifs à la construction de la ligne qui doit relier Assier au réseau départemental se poursuivent activement et seront bientôt terminés.

Il y a tout lieu de croire que le bureau d'Assier sera prochainement ouvert au service de la télégraphie.

Grand conseil des vétérinaires de France

La Société des vétérinaires du Lot s'est réunie jeudi, pour désigner un délégué au grand conseil des vétérinaires de France.

M. Ed. Pagès, inspecteur des viandes de boucherie, vétérinaire à Cahors, a été désigné par ses collègues pour les représenter.

Orphéon de Cahors

Les membres composant l'Orphéon de Cahors se sont réunis, samedi soir à la mairie, sous la présidence de M. Combarieu, archiviste départemental.

Sur le rapport de l'orphéoniste chef, M. le président prononce l'exclusion de cinq membres, pour inassiduité aux répétitions.

M. le président propose aux membres de l'orphéon de fêter, dans un banquet, la Sainte-Cécile. Ce banquet aurait lieu le 25 novembre courant. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est désigné trois membres pour faire partie de la commission d'organisation.

Nomination universitaire

M. Vieussens, professeur de lettres 1^{er} ordre, 4^e classe, au collège de Figeac, est nommé professeur de lettres, même ordre, même classe, au collège de Vic-Bigorre.

Société de Secours mutuels

M. d'Armagnac, a été élu dimanche, président de la Société de Secours mutuels, par 311 voix sur 313 votants.

Procès en diffamation

C'est jeudi, 8 novembre, que reviendra devant le tribunal correctionnel de Cahors le procès en diffamation intenté au *Rappel Social* par les agents de ville, Romec et Bonifacy.

On se rappelle, en effet, que M. Couronne, gérant du *Rappel*, fut condamné dernièrement, par défaut, à 6 mois de prison et 2,000 fr. d'amende.

On nous assure qu'un avocat parisien présentera la défense du journal socialiste.

Affaire Cangardel

Les créanciers de la liquidation judiciaire Jean Cangardel et fils, ont nommé contrôleur M. Mazelié, de Castelnau, en remplacement de M. Roques, démissionnaire.

Nécrologie

M. Emile Lachize, fils de l'honorable député de Gourdon, vient d'être enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis par une courte maladie, à l'âge de 19 ans.

Syndicat des travailleurs de terre, vigneron et carriers de Cahors

Dimanche dernier, le syndicat réuni à la Bourse du travail, a, sur la proposition de son président, levé la séance en signe de deuil pour manifester ses sympathies à nos amis les Russes.

XIII^e Exposition de Bordeaux, 1895

Le Règlement général de l'Exposition publié au mois de janvier dernier, portait (Art. 3), que les demandes d'admission d'exposants devaient parvenir au Secrétariat général de la Société Philomatique avant le 1^{er} octobre 1894.

Nous rappelons que cette date a été modifiée et que le délai de réception de ces demandes a été reporté jusqu'au 31 décembre 1894.

Il importe néanmoins, que les personnes désireuses de figurer à l'Exposition de Bordeaux se fassent connaître dans le plus bref délai possible, en envoyant dès maintenant leur bulletin de demande d'admission revêtu de toutes les indications susceptibles de fixer la Société Philomatique sur leurs intentions, notamment au sujet de l'espace et des emplacements qu'elles désirent occuper.

Ces bulletins, ainsi que tous autres documents, sont tenus à la disposition des intéressés dans les bureaux de la Société, 4, cours du XXX-Juillet, ou leur seront expédiés sur demande adressée au Secrétariat général.

Figeac

M. Wagner, receveur des postes et télégraphes à Figeac, vient d'être promu à la première classe de son grade.

MM. Chaumet et Teyssié, employés auxiliaires à Figeac, viennent d'être nommés sur place commis à la suite du dernier concours pour le surnumérariat des postes et télégraphes.

THÉÂTRE DE CAHORS

Vendredi 9 Novembre 1894

Une seule représentation de l'immense succès

JEANNE D'ARC

Pièce historique en 5 actes, par Du Pierriez

Bibliographie

ANCIENS ET MODERNES (*Journal musical mensuel*, grand format). — Piano; Piano et chant; Piano et instrument. — 240 pages de musique et 48 pages de texte 4 fr. l'an.

Fascicule de Novembre
Ollé, valse Espagnole piano M. Duvoisin.
Scherzetto > L. Copin.
Course folle, galop brillant > L. Reuchsel.
Madrigal-Gavotte > J. Quignard.

Fascicule de Décembre
Marche de nuit, piano P. Darles.
Gavotte, > J. S. Bach.
Canzonetta, > H. Duval.
Passacaille, > Haendel.
Menuet, > H. Baudin.

Ces deux numéros (40 pages de musique) seront envoyés contre 50 cent. en timbres-poste à toute personne qui en fera la demande à l'administration du journal « Anciens et Modernes, » à Tourcoing (Nord).

Les années 1893 et 1894 sont en réimpression. 4 fr. le volume d'une année.

Les personnes affaiblies ne trouveront jamais de meilleur reconstituant et fortifiant que le tapioca. En donnant la préférence au Tapioca Rils elles pourront faire des potages qui réjouiront les palais les plus délicats.

Un grand nombre de maladies de la peau et du sang sont tellement désagréables qu'on cherche à les guérir par tous les moyens possibles. Le meilleur est de prendre tous les matins une cuillerée à café de **Tisane Dussolin**, qui se trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

Etudes de M^e COSTES, notaire à Cahors, boulevard Gambetta, n° 85, et de M^e Edouard FAURE, licencié en droit, avoué à Bergerac, rue Neuve-d'Argenson, numéro 114.

VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES EN TROIS LOTS

DE DIVERS IMMEUBLES

Sis à Cahors (Lot), dépendant de la succession bénéficiaire du sieur Jean-François Magot

Mises à prix. 1 ^{er} lot	4,000 francs.
— . 2 ^e lot	500 —
— . 3 ^e lot	5,400 —

L'adjudication aura lieu en l'étude de M^e Costes, notaire à Cahors, boulevard Gambetta, n° 85, le dimanche vingt-cinq novembre 1894 à 2 heures de l'après-midi.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de Bergerac, à la date du huit août mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré.

Et aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Louis-Eugène Magot, pharmacien, demeurant et domicilié à Cahors (Lot), agissant comme héritier bénéficiaire de feu Jean-François Magot, en son vivant aumônier à l'hôpital de Bergerac, demeurant dite ville, où il est décédé le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, lequel a constitué pour son avoué près le tribunal civil de Bergerac, M^e Edouard Faure, licencié en droit, demeurant en ladite ville, rue Neuve-d'Argenson, numéro 114.

Il sera, le *Dimanche vingt-cinq novembre* mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à deux heures de l'après-midi, en l'étude de M^e Costes, notaire à Cahors, sise dite ville, boulevard Gambetta, numéro 85, procédé à la vente aux enchères publiques, en trois lots, aux plus offrants et derniers enchérisseurs des immeubles dont la désignation va être ci-après donnée :

DÉSIGNATION

Premier lot

Une entière maison avec toutes ses appartenances et dépendances, sise à Cahors, rue Nationale ou Grande rue Basse, faisant angle à la dite rue et à la rue Brives, portant le numéro 2071, section N, du plan cadastral.

Deuxième lot

Une autre maison avec toutes ses dépendances, située à Cahors, cul-de-sac Delpach et impasse Perboyre, portant les numéros 2062 P et 2063 P, du plan cadastral de la dite commune, section N.

Troisième lot

Une entière maison avec toutes ses appartenances et dépendances, située à Cahors, rue du Four et rue du Château-du-Roi ou Grande rue Haute, numéros 680 et 681, section N, du plan cadastral de ladite commune.

Ladite vente aura lieu sous l'exécution des charges, clauses et conditions contenues dans le cahier des charges, dressé par M^e Costes, notaire à Cahors, le vingt-quatre octobre mil huit cent

quatre-vingt-quatorze, enregistré à Cahors, le vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, folio 39, case 18, et déposé au rang des minutes dudit notaire, par acte à son rapport du vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré le lendemain, folio 40, case 1.

Pour le troisième lot à cinq mille cinq cents f. ci. **5,500**

Fait et rédigé le présent placard par moi avoué soussigné.

Bergerac, le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Signé : E. FAURE, avoué.

Enregistré à Bergerac, le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, folio , case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : BALME FRÉZOL.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Costes, notaire à Cahors, et à M^e Faure, avoué à Bergerac.

Mises à Prix

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis aux enchères en trois lots, sur les mises à prix suivantes, fixées par le jugement susvisé, savoir :

Pour le premier lot, à quatre mille francs, ci.	4,000
Pour le deuxième lot à cinq cents francs, ci.	500

VIGNES AMÉRICAINES

Par millions à la vente

Plants Greffés et Soudés (900 variétés)

VICTOR COMBES

Lauréat du Concours de Vignobles, Membre du Jury, Chevalier du Mérite Agricole

A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot)

PRIX-COURANT (Année 1895)

PLANTS GREFFÉS SOUDÉS 1 ^{er} choix	VIGNES AMÉRICAINES	Boutures Racines
En variétés du pays, Midi, Gironde, etc., etc., greffés sur Riparia, Jacquoz, Herbemont, Solonis, Violla à 150 fr. le mille.	Black Défiance	50 100
Sur Rupestris Martin, Ganzin, port de Taylor, York à 300 fr. le mille.	Canada	50 100
Sur Rupestris Phénomène du Lot (1) Berlandieris du Texas, à 300 fr. le mille.	Clinton ou Pouzin	10 40
Aspiran teinturier B, Carignan B, Portugais bleu, 50 fr. par mille en plus que ci-dessus.	Cunningham	15 60
Nous avons aussi toutes variétés en raisins de table. Variétés de Muscats, Chasselas, Malaga, Olivette, Sultanine, Néhédescol, blanc et noir (raisin de 0m80 de long), Kabyle, Plant de la beauté, etc., etc. Les prix sont donnés par correspondance.	Cynthiana	30 100
(1) Ce porte greffe est supérieur à tous les Rupestris et Hybrides américains connus jusqu'à ce jour.	Croton	100 200
Il importe, dit M. Millardet, de ne pas confondre cette plante avec les autres Rupestris mâles comme elle : Rupestris St-Georges, Reich, Richter, Gaillard, Lacastelles, Sijis, Monticola, etc., etc.	Duchess	100 500
Pour plus amples renseignements, demander la notice sur le Rupestris Phénomène du Lot vrai, envoyée franco sur demande.	Herbemont	10 50
	Herbemont d'Aurelle	100 150
	Herbemont Touzan	100 150
	Jacquoz à gros grains	10 40
	Jacquoz d'Aurelle	100 150
	Jacquoz d'Anrelle Cazalis	300 800
	Othello	10 30
	Noah	20 100
	St-Sauveur (extra-fertile)	50 150
	Sécrelary	50 100
	Sénasquas	40 80
	Triumph	50 100
	Berlandieris Planchon	300 500
	Berlandieris du Texas, la p.	1 2
	Cinéras	200 400
	Cordifolia	50 100
	Riparia Rupestris	50 100
	Riparia tomentoux	40 20
	Riparia gloire	20 50
	Rupestris large feuille	15 50
	Rupestris du Lot	40 100
	Solonis	10 40
	Violla	10 40
	York-Madeira	15 50

N. B. — Je garantis la fraîcheur et l'authenticité de toutes mes fournitures sur facture. Je garantis aussi la reprise de tous mes plants greffés et racinés, plantés avant fin février. A l'automne prochain, je m'engage à remplacer les manquants.

SANS ENGAGEMENT COMME QUANTITÉS. Je m'engage à livrer les quantités et variétés portées sur la carte, qu'autant que la vente sera définitivement confirmée par correspondance.

RAPHIA DU JAPON. 1 fr. le kilo. Pince Aliés, 4 fr. Bonchons fondus, 4 fr. 10 mille. Surgons de la Grande consoude rugueuse du Caucase, fourrage produisant huit récoltes par an, 300,000 kilog. — Prix 5 fr. les 100 racines, 40 fr. les 1000 racines.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

210,000 Francs

sont à placer par fractions sur hypothèques ou signatures solvables ; conditions favorables et discrétion. Ecrire à M^{me} BAUCHE, rentière, à COURBEVOIE (Seine).

Café d'Angola. Import. directe et plantations. M. BETBEDER, 112, quai des Chartrons, Bordeaux. Contre mand.-poste ou remboursé offre de sa marque « l'Excellent » 4 k^{os} 1/2 pour 19 fr. 50 colis postal franco à domicile ou gare. EXPÉDITIONS par G. V. port dû, 10 k^{os} fr. 38; par P. V. 20 et 50 k^{os} 75 fr. et 185 fr.

BOUGIES REYNAL

à la Glycerine solidifiée avec les médicaments. Une application par jour, guérit sans rétrécissement ni gastrite, toutes les Affections intimes.

Méd. Or Paris 1875, Bronze Exp. Univ. Paris 1876 Admis à l'Exp. Univ. Paris 1889.

DEMANDE PROSPECTUS 2, Rue de la Truiterie, Paris.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments

SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

A VENDRE

Pour cause de décès

Dans la sous-préf. d'un grand dépt de l'Ouest

UNE IMPORTANTE ET VASTE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

EXCEPTIONNELLEMENT INSTALLÉE

Avec journal semi-quotidien. — Chiffre d'affaires : 45,000 fr. Prix à débattre d'après inventaire. S'adresser aux initiales L. M. M., Agence Havas, 8, place Bourse, Paris.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
16, Rue de la Liberté, Cahors

Peinture

Vitrierie

Faux bois

Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints

en

tous genres

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU